

SOCIÉTÉ COLONIALE DES CHAUX ET CIMENTS DE L'A.-O. F. (SOCOCIM)

AEC 1951-355 — Société coloniale des chaux et ciments de l'A.-O. F. (SOCOCIM)
RUFISQUE (Sénégal).

Filiale de la Sté coloniale des chaux et ciments Portland de Marseille, l'Estaque (B.-du-Rh.). Bureaux à Paris : 1, rue de Clichy).

Capital. — Société anon., juin 1942, 30 millions de fr. porté à 55 millions de fr. en 1946 et à 82.500.000 fr. C. F. A. en 1948, divisé en 82.500 act. de 1.000 fr. C. F. A.

Dividende net. — 1949 : 84 fr. C. F. A.

Objet. — Fabrication et vente de tous matériaux de construction, en particulier de la chaux et du ciment artificiel.

Conseil. — MM. André Lindenmeyer, présid.-dél. ; Max Vintéjoux [Fives-Lille], secrétaire ; Paul Chemin [de l'entrep. éponyme de TP d'origine grenobloise], Henri Gunthert [CCF], Albert Corty, Henri d'Hombres [repr. probable de l'Union africaine agricole et industrielle]. [Dir. : Pierre Crémieux, fils d'une Lindenmeyer].

Société financière d'exploitations industrielles [Goudchaux]
[Desfossés 1956/304]

COUPONS NETS AU PORTEUR : 28 : droit d'attribution (11 juin 1954) : 1 action Forges et aciéries du Nord et Lorraine et 2 actions Coloniale des Chaux et ciments de l'Afrique-Occidentale française pour 160 coupons.

Société coloniale des chaux et ciments de l'A.-O. F.
[Desfossés 1956/1578]

Lindenmeyer (André)^[x/x0][architecte. Ép. Claire Goirand. Pdt Ciments de Bizerte, puis de Rufisque (Sénégal)], 1571 (pdg Coloniale des chaux et ciments Portland de Marseille), 1578 (pdt-dir. Coloniale chaux et ciments AOF).

Corty (Albert), 1578 (adm.-dir. Coloniale chaux et ciments AOF), 1775 (repr. Sté coloniale du sac à la Cie générale du Niger).

Chemin (Paul)[de l'entrep. éponyme de TP d'origine grenobloise], 1578 (Chaux et ciments de l'AOF).

Hombres (Henri d')^[0x/00][repr. probable de l'Un. afr. agr. et indus. (consortium bancaire mené par la BAO)][adm. Afric à Dakar, Anc. Éts Delannoy en Côte-d'Ivoire... *], 1578 (Coloniale des chaux et ciments de l'AOF), 1776 (Diakandapé), 1786 (Fr.-malgache d'entrep.).

Gunthert (Henri)^[00/00], 165 (CCF), 1415 (Ugine), 1571 (adm. hon. Coloniale chaux et ciments Portland Marseille), 1578 (Coloniale chaux et ciments AOF).

Vintéjoux (Max)^[x /x], 977 (Fives-Lille), 1571 (Coloniale chaux et ciments Portland Marseille), 1578 (Coloniale chaux et ciments AOF).

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. Dubois, Masclat, Giorfo, suppléant.

SIÈGE SOCIAL : Rufisque (Sénégal), B. P. 29.

CONSTITUTION : Société anonyme constituée en 1942, pour une durée de 99 ans,

OBJET : La fabrication, la vente, l'exportation des chaux et ciments et produits hydrauliques ou non, et tous produits concernant le bâtiment.

L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains, carrières, forêts et chute d'eau, la construction de toutes mines. L'exploitation de l'énergie électrique sous toutes ses formes. L'acquisition et l'établissement de toutes installations électriques au de toute autre nature.

CAPITAL SOCIAL : 165.000.000 fr. C.F.A., divisé en 82.500 actions de 2.000 fr. C.F.A. A l'origine, 30 millions. Porté en 1945 à 55 millions par l'émission de 25.000 actions de 1.000 fr. Porté en 1948 à 82.500.000 fr. par émission de 27.500 actions de 1.000 fr. (1 pour 2). Porté en 1953 à 145 millions par élévation du nominal de 1.000 à 2.000 fr.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, le solde aux actions sauf prélèvements pour réserves.

SERVICE FINANCIER : Banque de l'Afrique occidentale. - Paiement des coupons . Banque de l'Afrique Occidentale, Crédit commercial de France.

COUPONS NETS AU PORTEUR (en francs métrop.) : n° 3 (9 juillet 1951), 210 fr. ; 4 (7 juillet 1952), 235 fr. ; 5 (25 juin 1953), 336 fr. ; 6 (26 juillet 1954), 336 fr. ; 7 (26 juillet 1955), 336 fr.

	Amort.	Procis.	Bénéf. nets	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
1949	24.042	14.873	35.640	7.168	9.328	100 00
1950	23.689	20.992	18.384	6.737	11.646	125 00
1951	24.184	30.271	19.119	5.209	12.954	140 00
1952	24.289	16.157	121.069	87.418	27.588	200 00
1953	22.013	15.936	26.587	8.386	18.200	200 00
1954	21.608	1.720	19.824	991	17.558	200 00

BILANS AU 31 DECEMBRE (1.000 francs C.F.A.)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	120.487	116.193	149.615	355.976	894.330
Autres valeurs immobilisées	1.286	8.963	49.351	7.225	4.728
Valeurs d'exploitation	48.223	90.815	70.819	70.097	78.383
Débiteurs	31.803	77.589	94.908	58.091	61.768
Disponibles	302	3.321	66.533	4.697	17.955
	202.161	296.881	428.725	496.086	557.164
PASSIF					
Capital	82.500	82.500	82.500	165.000	165.000
Réserves	7.212	13.950	28.780	48.433	137.703
Fonds de renouvellement et provisions	35.865	66.286	73.629	80.884	505
Dette à long terme	12.834	67.000	59.500	77.500	58.150
Dette à court terme	45.866	48.026	63.257	97.682	175.682
Bénéfices	18.384	19.119	121.059	26.587	19.824
	202.161	296.881	428.725	496.086	557.164

Documentation africaine, 1963 :

Participation de l'Union africaine agricole et industrielle (association de la BAO, de la Banque de l'Indochine et des grandes banques métropolitaines) dans la Société

commerciale des chaux et ciments de l'AOF.

Transformation en Société commerciale des chaux et ciments de l'A.-O. F.

1969 : Lafarge rachète la Sté coloniale des chaux et ciments Portland de Marseille.